

*Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Pour obtenir une description des facteurs de risque et des hypothèses connexes, veuillez consulter la section « Mise en garde concernant les déclarations prospectives » plus loin dans ce communiqué de presse.*

## **BCE présente ses résultats du deuxième trimestre de 2021**

- **Bénéfice net de 734 millions \$, en hausse de 149,7 %, et bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires en hausse de 189 % à 685 millions \$, ou 0,76 \$ par action ordinaire, soit une augmentation de 192,3 %; bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> de 751 millions \$, en hausse de 31,1 %, générant un BPA ajusté<sup>(1)</sup> de 0,83 \$, en hausse de 31,7 %**
- **Croissance de 6,4 % des produits des activités ordinaires consolidés et de 6,2 % du BAIIA ajusté<sup>(2)</sup>**
- **Nombre total combiné de 115 916 ajouts nets d'abonnés des services sans fil utilisant des téléphones mobiles et des appareils mobiles connectés, des services Internet et des services de télé IP de détail, en hausse de 75 % d'un exercice à l'autre**
- **Croissance des produits tirés des services sans fil et de la facturation moyenne par utilisateur (FMU)<sup>(4)</sup> de téléphones mobiles la plus élevée du secteur, grâce à 44 433 ajouts nets d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles, en hausse de 45 393 et à l'augmentation de 22,2 % des ajouts nets d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés pour atteindre 47 449**
- **Hausse de 80 %, à 27 112, des ajouts nets des abonnés des services Internet de détail, et hausse de 12 % des produits tirés des services résidentiels Internet; jusqu'à 900 000 nouveaux emplacements couverts par le réseau à fibre optique et le service Internet sans fil en 2021**
- **Leadership croissant en matière de 5G : total des avoirs dans le spectre de la bande 3,5 GHz de 1 690 millions de MHz par population; partenariats technologiques et stratégiques sur le nuage avec AWS et Google Cloud; en bonne voie d'offrir la couverture 5G à 70 % de la population nationale d'ici la fin de l'exercice**
- **Situation financière solide : liquidités disponibles<sup>(5)</sup> de 5,3 milliards \$, permettant des dépenses d'investissement accélérées, des achats de spectre pour les services sans fil et une croissance du dividende**
- **Leadership continu en matière de normes ESG, comme l'illustre le lancement de l'initiative Mieux pour tous**

MONTRÉAL, le 5 août 2021 – BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE) a présenté aujourd'hui ses résultats du deuxième trimestre (T2).

« L'équipe Bell a fait progresser sa stratégie de croissance au T2, grâce à une solide exécution dans tous nos secteurs d'activité. Un an après les répercussions initiales de la COVID-19 au début de 2020, nous avons enregistré une solide augmentation continue des ajouts nets d'abonnés; une hausse de plus de 6 % des produits des activités ordinaires consolidés et du BAIIA ajusté grâce à une croissance de premier plan dans le secteur des produits tirés des services sans fil et de la FMU; et une nouvelle accélération des dépenses d'investissement dans des réseaux de prochaine génération et des services innovants qui sont essentiels à la reprise et à la croissance économique à long terme du Canada, a affirmé Mirko Bibic, président et chef de la direction de BCE Inc. et de Bell Canada. Les Canadiens continuent d'opter pour la puissance de nos réseaux de prochaine génération comme la 5G et l'Internet pure fibre, ce qui se reflète dans la hausse de 12 % des produits tirés des services Internet résidentiels et la

croissance de 75 % des ajouts nets totaux d'abonnés des services Internet de détail, de télé IP, ainsi que de téléphonie mobile et d'appareils connectés, de même que dans le déploiement continu de la plateforme de médias numériques exclusive et des services connexes. »

« La vigueur constante de nos flux de trésorerie disponibles et la solide situation financière générale de Bell rendent possibles l'accélération historique de notre réseau dans toutes les régions, propulsée par les politiques gouvernementales encourageant les investissements dans l'infrastructure de prochaine génération et par notre acquisition récente d'un important bloc de spectre 5G; la croissance continue des dividendes pour nos actionnaires; et la poursuite de notre leadership visant la création d'un Canada diversifié, durable et branché, incarné par la nouvelle initiative Mieux pour tous, qui englobe toutes nos initiatives en matière d'ESG. Depuis un an et demi, les employés de Bell dans chaque province et territoire relèvent jour et nuit le défi de permettre à la population canadienne de demeurer connectée, informée et soutenue pendant la crise. La performance extraordinaire de notre équipe au T2, annoncée aujourd'hui, illustre le fait que nous allons de l'avant et misons sur l'expérience de 141 ans de Bell en matière de service, d'innovation et d'investissement comme jamais auparavant, pour le bien de toutes nos parties prenantes. »

## **PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS**

### **Cultiver notre leadership en matière d'ESG grâce au lancement de l'initiative Mieux pour tous**

Centralisant les multiples initiatives de Bell afin d'ouvrir la voie en matière de normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), le programme [Mieux pour tous](#) a continué de générer des résultats positifs pour les parties prenantes de Bell. Nous avons continué d'accélérer le déploiement des réseaux 5G, de fibre optique et en milieu rural; lancé un nouveau [cadre de financement durable](#) et réalisé le premier placement d'obligations [placement d'obligations durables](#) du secteur; adopté des [cibles fondées sur la science](#) pour réduire les émissions de gaz à effet de serre; introduit l'[environnement de réponse unifié de sécurité de Bell \(ERUSB\)](#), une solution de cybersécurité gérée qui améliore la protection et la gestion des données pour les clients de Bell Marchés Affaires; annoncé que les nouvelles demandes de don sont maintenant acceptées pour le [Fonds diversité Bell Cause pour la cause](#), qui soutient les communautés noires, autochtones et de couleur; et lancé la deuxième phase du [Fonds postsecondaire Bell Cause pour la cause](#), qui rehausse la santé mentale des étudiants du postsecondaire du Canada.

### **Bâtir les meilleurs réseaux plus rapidement**

Les dépenses d'investissement de BCE ont été portées à 1,2 milliard \$ – soit une hausse de 34,1 % par rapport au T2 de l'exercice précédent – ce qui reflète l'exécution continue du [plan de déploiement accéléré du réseau de Bell](#), qui soutient la reprise à la suite de la crise de la COVID-19 au Canada et qui est rendu possible par les gouvernements et les organismes de réglementation, qui appuient les investissements importants dans les infrastructures de communication de prochaine génération, dont l'expansion du service Internet résidentiel sans fil dans les collectivités rurales et éloignées du [Manitoba](#); l'accès Internet entièrement optique dans les petites collectivités en [Ontario](#) et au [Québec](#); et le réseau mobile 5G dans plus de 50 nouvelles collectivités au [Canada atlantique](#), en [Ontario](#), au [Québec](#) et au [Manitoba](#). Bell a continué de travailler étroitement avec les gouvernements sur des projets visant à offrir l'accès à large bande à des collectivités éloignées et à d'autres régions difficiles à desservir, notamment dans le cadre de l'[Opération haute vitesse](#), au Québec, et de l'initiative fédérale [Fonds pour la large bande universelle](#).

## Accélérer le leadership de Bell dans la 5G

Bell accroît son leadership en matière de 5G grâce à l'[acquisition d'un spectre de 3 500 MHz de premier ordre](#) dans des marchés urbains, de taille moyenne et ruraux, au coût par mégahertz par population le moins élevé parmi tous les grands fournisseurs, portant à 37 % la part de Bell de ce spectre 5G de premier ordre offert à toutes les entreprises titulaires. De nouveau nommé [réseau 5G le plus rapide au Canada](#) (en anglais seulement), Bell 5G a également lancé le [premier service canadien d'itinérance 5G](#) aux États-Unis. Bell a annoncé des partenariats stratégiques sur le nuage et technologiques avec [Amazon Web Services \(AWS\)](#) et [Google Cloud](#), ainsi qu'avec [Casa Systems](#) (en anglais seulement), un fournisseur de matériel 5G dans les résidences et locaux des clients, alors que Bell se prépare à lancer son service Internet résidentiel sans fil 5G dans les régions rurales plus tard cette année.

## Offrir le contenu le plus captivant

Accroissant notre position de chef de file des médias sportifs multiplateformes, Bell a acquis le [Groupe de course Octane](#), promoteur du Grand Prix de Formule 1 du Canada, ainsi que les droits de diffusion des courses de la [Série W](#), en partenariat avec Formula 1; étendu son partenariat avec les [Jets de Winnipeg](#) (en anglais seulement) et annoncé la conclusion d'un nouveau partenariat avec les [Blue Bombers de Winnipeg](#); et signé ou prolongé des ententes avec [Wimbledon](#) (en anglais seulement), [LaLiga](#), la [Ligue canadienne de hockey](#) (en anglais seulement) et la [Ligue nationale de crosse](#) (en anglais seulement). La [finale UEFA Euro 2020](#) (en anglais seulement) a été l'une des émissions les plus écoutées de l'année à CTV et TSN et l'événement en direct le plus populaire de l'histoire du service de diffusion en continu de TSN. Le réseau de langue française de Bell Média [Noovo a célébré une première année à succès](#) avec une augmentation d'auditoire de 10 %; [MuchMusic](#) (en anglais seulement) a été revitalisée en tant que chaîne numérique disponible sur les principaux réseaux sociaux; et Virgin Mobile Canada est devenue [Virgin Plus](#), reflétant l'évolution de son offre de services pour inclure les services télé et Internet.

## RÉSULTATS DU T2 DE BCE

### Faits saillants financiers

(en millions \$, sauf les montants par action) (non audité)	T2 2021	T2 2020	% de variation
<b>BCE</b>			
Produits d'exploitation	5 698	5 354	6,4 %
Bénéfice net	734	294	149,7 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	685	237	189,0 %
Bénéfice net ajusté	751	573	31,1 %
BAIIA ajusté	2 476	2 331	6,2 %
Bénéfice net par action ordinaire (BPA)	0,76	0,26	192,3 %
BPA ajusté	0,83	0,63	31,7 %
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 499	2 562	(2,5) %
Dépenses d'investissement	(1 207)	(900)	(34,1) %
Flux de trésorerie disponibles <sup>(3)</sup>	1 248	1 611	(22,5) %

« Nous avons enregistré une solide performance financière consolidée ce trimestre, y compris une accélération de la croissance des produits d'exploitation et du BAIIA ajusté, alors que nous avons surmonté les répercussions importantes de la COVID-19 survenues au T2 de l'exercice précédent, démontrant ainsi notre dynamisme continu sur le marché et l'exécution remarquable dans tous les secteurs de Bell. Dans un climat d'investissement de plus en plus favorable et dans un contexte de regain de confiance des consommateurs, les services sans fil, Internet résidentiels et de médias ont été particulièrement vigoureux. Bien que les dépenses en télécommunications des grandes entreprises clientes aient continué d'être affectées par le contexte économique actuel, les produits tirés des solutions de services d'affaires ont augmenté d'un exercice à l'autre, un indicateur très positif de la poursuite de la reprise générale », a affirmé Glen LeBlanc, chef des affaires financières de BCE et de Bell Canada.

« La situation financière et la position concurrentielle de BCE sont exceptionnelles, et notre robuste bilan de première qualité est soutenu par des liquidités disponibles de 5,3 milliards \$ à la fin du T2 et des régimes de retraite à cotisations définies pleinement capitalisés. Grâce à un deuxième trimestre de croissance consolidée saine, nous restons sur la bonne voie pour atteindre nos objectifs financiers pour l'ensemble de l'exercice 2021, même en tenant compte de l'augmentation des dépenses dans le cadre de notre programme d'accélération des dépenses d'investissement récemment bonifié. »

- Le total des produits d'exploitation a augmenté de 6,4 % par rapport au T2 2020 pour s'établir à 5 698 millions \$, stimulé par l'augmentation de 5,0 % des produits tirés des services, qui ont atteint 5 040 millions \$, et par celle de 18,8 % des produits d'exploitation tirés des produits, qui ont totalisé 658 millions \$. Ce résultat s'explique par la forte croissance des services sans fil, Internet résidentiels et de médias d'un exercice à l'autre alors que nous avons commencé à absorber les répercussions marquées de la COVID-19 survenues au T2 2020, trimestre le plus durement touché par la crise. Les produits tirés des Services sur fil de Bell ont diminué en raison de la charge réglementaire de 44 millions \$ imposée pour la période de mars 2016 jusqu'en juin 2021 suite à la décision récemment rendue par le CRTC visant les tarifs de gros finaux d'accès Internet de gros. En ne tenant pas compte de cette incidence réglementaire, le total des produits d'exploitation de BCE a augmenté de 7,2 % pour le trimestre.
- Le bénéfice net a augmenté de 149,7 %, passant à 734 millions \$, et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a totalisé 685 millions \$, ou 0,76 \$ par action, en hausse de 189,0 % et de 192,3 %, respectivement. Les hausses s'expliquent par la croissance du BAIIA ajusté du fait de l'amélioration des activités de consommation et des activités commerciales à mesure que l'économie se remet de la COVID-19; la baisse d'un exercice à l'autre des pertes de valeur hors trésorerie du secteur Média; et l'augmentation des autres produits découlant en grande partie des profits nets liés à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres. Ces facteurs ont été en partie annulés par l'augmentation de la dotation aux amortissements et de l'impôt sur le résultat.
- Le bénéfice net ajusté s'est établi à 751 millions \$, soit 0,83 \$ par action ordinaire, en hausse de 31,1 % et de 31,7 %, respectivement, par rapport à 573 millions \$, soit 0,63 \$ par action ordinaire, au T2 2020.
- Le BAIIA ajusté a augmenté de 6,2 % au T2 pour s'établir à 2 476 millions \$, en raison des augmentations d'un exercice à l'autre dans tous les secteurs d'activité de Bell. Au T2, la marge du BAIIA ajusté consolidée<sup>(2)</sup> s'est établie à 43,5 %, ce qui est identique à ce qu'elle était au T2 2020. En ne tenant pas compte de la charge de 44 millions \$ liée aux services

Internet de gros imposée par un organisme de réglementation au titre des Services sur fil de Bell dont il est question plus haut, le BAIIA ajusté a augmenté de 8,1 % et la marge s'est accrue de 0,4 point de pourcentage, s'établissant à 43,9 % pour le trimestre.

- Les dépenses d'investissement de Bell ont augmenté de 34,1 % pour s'établir à 1 207 millions \$, ce qui représente un ratio d'intensité du capital<sup>(4)</sup> de 21,2 %, comparativement à 16,8 % au T2 2020. La hausse des dépenses d'investissement d'un exercice à l'autre s'inscrit dans la foulée de notre programme sur deux ans visant à accélérer le déploiement des réseaux Internet résidentiels sans fil 5G, de fibre optique et en zones rurales de Bell.
- Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de BCE ont totalisé 2 499 millions \$, en baisse de 2,5 % par rapport au T2 2020, en raison de l'augmentation de l'impôt sur le résultat et des coûts liés aux indemnités de départ et autres versés suite aux réductions de personnel survenues plus tôt cette année, facteurs en partie neutralisés par l'accroissement du BAIIA ajusté.
- Les flux de trésorerie disponibles ont diminué de 22,5 % pour s'établir à 1 248 millions \$, par rapport à 1 611 millions \$ au T2 2020, en raison de l'augmentation des dépenses d'investissement et de la baisse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, déduction faite des fonds provenant des activités abandonnées, ainsi que des coûts liés aux acquisitions et autres payés.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU T2 DE BCE PAR SECTEUR

### Services sans fil de Bell

- Le total des produits d'exploitation tirés des services sans fil a augmenté de 10,7 % pour s'établir à 2 128 millions \$, reflétant l'accroissement des produits des activités ordinaires tirés des services et des produits.
- Parmi l'ensemble des joueurs nationaux de son secteur, Bell a enregistré la plus forte croissance des produits tirés des services sans fil, lesquels ont augmenté de 5,8 % pour s'établir à 1 580 millions \$, soit la première hausse trimestrielle d'un exercice à l'autre depuis le début de la crise de la COVID-19. Cette hausse est attribuable à la saine croissance du nombre d'abonnés au cours des 12 derniers mois, en raison de l'accent que nous mettons sur les activations de téléphones intelligents à valeur plus élevée, de la forte demande continue pour les solutions IdO de Bell, ainsi que de l'augmentation des produits moyens par utilisateur de téléphones mobiles d'un exercice à l'autre.
- Les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 27,7 % pour s'établir à 548 millions \$, ce qui s'explique par la hausse des volumes de transactions clients, notamment au titre des canaux directs et numériques; la proportion plus importante des ventes d'appareils mobiles haut de gamme; et l'accroissement d'un exercice à l'autre des ventes de produits électroniques grand public dans les magasins La Source en raison de la réouverture des magasins.
- Le BAIIA ajusté des Services sans fil a augmenté de 10,2 % pour s'établir à 969 millions \$ en raison de l'effet de la forte croissance des produits tirés des services, alors que la marge connexe s'est contractée de 0,2 point de pourcentage pour s'établir à 45,5 % du fait de l'accroissement des coûts d'exploitation attribuable aux activités commerciales accrues.
- Bell a ajouté au total 46 247 nouveaux abonnés nets des services postpayés et prépayés utilisant des téléphones mobiles, en hausse par rapport à 12 110 au T2 2020.
- Le nombre d'ajouts nets d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles a été porté à 44 433, en regard d'une perte nette de 960 au T2 2020. L'amélioration marquée reflète la hausse de 35,2 % du nombre d'ajouts bruts, soulignant l'accent que nous

mettons sur les transactions portant sur des téléphones intelligents de grande valeur, la demande refoulée des consommateurs ainsi que les volumes de ventes dans les canaux directs et numériques, qui ont équilibré les restrictions continues sur le magasinage en personne. Le taux de désabonnement des abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles<sup>(4)</sup> s'est établi à 0,83 %, en regard de 0,76 % à l'exercice précédent.

- Le nombre d'ajouts nets d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles a diminué à 1 814, alors qu'il était de 13 070 au T2 2020. Cette baisse traduit la diminution de 18,4 % des activations brutes du fait du recul des activités sur le marché en raison du ralentissement de l'immigration et des voyages internationaux durant la pandémie de COVID-19. Cette baisse a été en partie contrebalancée par l'amélioration de 0,65 point de pourcentage du taux de désabonnement des abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles, qui s'est établi à 3,98 %.
- La clientèle d'abonnés utilisant des appareils mobiles de Bell totalisait 9 212 995 abonnés à la fin du T2 2021, en hausse de 2,6 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui comprend 8 405 697 abonnés des services postpayés, en hausse de 2,8 %, et 807 298 abonnés des services prépayés, nombre qui est demeuré relativement inchangé en regard du T2 2020.
- La FMU combinée des abonnés utilisant des téléphones mobiles a augmenté de 3,3 % pour s'établir à 72,21 \$, ce qui est la hausse la plus élevée du secteur et s'explique par l'accent que nous mettons sur les activations de plus grande valeur, y compris la base croissante de clients utilisant des programmes de paiements par versements et par l'augmentation des produits tirés des services d'itinérance et des frais de dépassement de données.
- Les activations nettes d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés ont augmenté de 22,2 % pour atteindre 47 449 du fait de la forte demande continue pour les solutions IdO de Bell. La clientèle d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés totalisait 2 177 761 abonnés à la fin du T2 2021, en hausse de 13,7 % par rapport à l'exercice précédent.

### **Services sur fil de Bell**

- Le total des produits d'exploitation tirés des services sur fil a diminué de 1,3 % au T2 2021 pour s'établir à 3 003 millions \$, ce qui se traduit par la diminution des produits d'exploitation tirés des services et des produits.
- Au T2, les produits tirés des services sur fil se sont ressentis de la charge réglementaire de 44 millions \$ au titre de la décision récemment rendue par le CRTC visant les tarifs de gros finaux d'accès Internet de gros pour la période de mars 2016 à juin 2021, et ont diminué de 0,9 % d'un exercice à l'autre pour s'établir à 2 891 millions \$. En ne tenant pas compte de cette charge, les produits tirés des services sur fil ont augmenté de 0,6 % en raison de la hausse de 12 % des produits tirés des services Internet résidentiels, en partie contrebalancée par le ralentissement des résultats des services sur fil d'affaires attribuable à la demande exceptionnellement élevée au T2 2020 pour les services de téléconférence, les outils de collaboration à distance et les services vocaux alors que les Canadiens se sont tournés vers le télétravail avec la mise en œuvre des restrictions liées à la COVID-19.
- Les produits d'exploitation tirés des produits ont diminué de 11,1 % par rapport au T2 2020 pour s'établir à 112 millions \$, ce qui s'explique d'abord et avant tout par la diminution des ventes d'équipement de transmission de données dans le secteur public.
- Le BAIIA ajusté des services sur fil s'est accru de 1,1 % pour s'établir à 1 293 millions \$, ce qui traduit la baisse de 3,1 % des coûts d'exploitation ayant entraîné l'amélioration de 1,1 point de pourcentage de la marge, qui s'est établie à 43,1 %. En ne tenant pas compte de l'incidence réglementaire liée aux services Internet de gros dont il est question plus haut, le BAIIA ajusté des services sur fil a augmenté de 4,5 %, pour une marge de 43,9 %.
- Bell a ajouté 17 680 nouveaux abonnés des services Internet de détail, en baisse par rapport à 19 023 au T2 2020, alors que la demande de services à large bande était forte et

que le nombre de désabonnements était moins élevé en raison de la COVID-19. En ce qui concerne les connexions directes par fibre optique de Bell, les ajouts nets d'abonnés des services Internet de détail ont totalisé 27 112, soit une hausse de 79,6 % par rapport à l'exercice précédent. La clientèle des services Internet de détail totalisait 3 748 256 abonnés à la fin du T2, en hausse de 4,2 % par rapport au T2 de l'exercice précédent, dont quelque 1,9 million d'abonnés des services Internet par fibre résidentiels, en hausse de 15 %.

- Bell Télé a misé sur sa stratégie multimarques, y compris les abonnements à l'application Bell Télé Fibe seule et aux services de diffusion en continu de Virgin TV, pour enregistrer l'ajout de 4 540 nouveaux abonnés des services de télé IP de détail, par rapport à une perte nette de 3 604 abonnés au T2 2020. À la fin du T2, Bell desservait 1 821 609 abonnés des services de télé IP de détail, en hausse de 3,1 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite de détail ont diminué de 20,7 % pour s'établir à 9 468, en raison de la hausse saisonnière et de l'augmentation des activations par des petites entreprises en regard de l'exercice précédent. Les services de télé par satellite de détail de Bell totalisaient 896 831 abonnés à la fin du T2, en baisse de 7,7 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail ont totalisé 51 292 abonnés, en hausse par rapport à 48 405 au T2 2020, alors que nous avons enregistré un nombre moins élevé de désabonnements en raison de la COVID-19. Le nombre d'abonnés des SAR résidentiels de détail s'établissait à 2 381 571 abonnés à la fin du T2, en baisse de 8,0 % par rapport à l'exercice précédent.

## **Bell Média**

- Les produits d'exploitation de Bell Média ont augmenté de 30,4 % au T2 pour s'établir à 755 millions \$, ce qui s'explique par l'accroissement des dépenses des annonceurs à l'échelle des plateformes télé, radio, affichage et médias numériques, du fait de la reprise des activités commerciales touchées par la COVID-19 au T2 2020, ainsi que par l'augmentation des produits tirés des frais d'abonnement.
- Les produits tirés du contenu numérique ont affiché une hausse de 57 % pour le trimestre, représentant maintenant 19 % du total des produits des activités ordinaires de Bell Média, en hausse de 16 % par rapport au T2 2020.
- Le BAIIA ajusté s'est accru de 23,7 % pour s'établir à 214 millions \$, du fait de l'incidence de l'accroissement des produits des activités ordinaires d'un exercice à l'autre. La marge a cependant diminué passant de 29,9 % à 28,3 %, ce qui s'explique par l'augmentation de 33,3 % des coûts d'exploitation avec le retour du contenu sportif en direct et des productions télévisuelles, ainsi que par la non-réurrence des montants reçus en vertu de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) au T2 2020.
- Les produits tirés de la publicité se sont accrus de 65 % pour le trimestre, du fait de la hausse des dépenses des annonceurs attribuable au retour du contenu sportif en direct et à l'accroissement de la programmation de contenu télévisuel original par rapport à l'exercice précédent, ainsi que par l'apport supplémentaire de la chaîne de langue française Noovo.
- SAM TV, l'outil de vente de Bell Média qui permet aux annonceurs et autres professionnels du marketing de cibler le bon public, sur la bonne plateforme média, a plus que triplé ses produits tirés des ventes de 2020 au cours des six premiers mois de 2021.
- TSN et RDS demeurent les premières chaînes de sports anglophone et francophone au Canada depuis le début de l'année de diffusion 2020-2021.
- Noovo continue à accroître considérablement sa part de marché chez son public cible par rapport à ses concurrents de langue française, ayant augmenté son auditoire aux heures de grande écoute et sa part de marché de 2 points par rapport à l'exercice précédent.

- Les produits tirés des frais d'abonnement ont augmenté de 6 %, essentiellement du fait de la croissance du nombre d'abonnés des services de diffusion en continu de Crave et de TSN Direct. Le nombre d'abonnés de Crave a augmenté de 6 % par rapport à l'exercice précédent et s'approche de la barre des 3 millions d'abonnés, tandis que le nombre d'abonnés de TSN Direct a plus que doublé, en partie grâce aux sommets atteints avec l'Euro 2020 de l'UEFA.

### **DIVIDENDE SUR ACTIONS ORDINAIRES**

Le conseil d'administration de BCE a déclaré un dividende trimestriel de 0,875 \$ par action ordinaire, payable le 15 octobre 2021 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 septembre 2021.

### **PERSPECTIVES POUR 2021**

BCE a confirmé les objectifs de son orientation financière pour 2021, tels qu'ils ont été présentés le 4 février 2021 :

	<b>Orientation en date du 4 février</b>	<b>Orientation en date du 5 août</b>
Croissance des produits	2 % – 5 %	Sur la bonne voie
Croissance du BAIIA ajusté	2 % – 5 %	Sur la bonne voie
Intensité du capital	18 % – 20 %	Sur la bonne voie
Croissance du BPA ajusté	1 % – 6 %	Sur la bonne voie
Flux de trésorerie disponibles (en M\$)	2 850 \$ – 3 200 \$	Sur la bonne voie
Dividende sur actions ordinaires annualisé	3,50 \$	3,50 \$

La pandémie de COVID-19 a continué de nuire à notre performance financière et opérationnelle au T2 2021 du fait des mesures imposées par les gouvernements pour lutter contre la pandémie, qui ont comprimé les activités commerciales durant le trimestre. En revanche, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, l'incidence de la pandémie sur notre performance d'un exercice à l'autre a considérablement diminué, puisque les résultats du deuxième trimestre de 2020 auront été les plus durement touchés par la pandémie. Qui plus est, cela fait plus d'un an que la pandémie a commencé à nuire à notre performance. Nous avons donc depuis lors adapté nombre d'aspects de nos activités afin de mieux évoluer dans ce contexte. Les produits d'exploitation tirés des produits et des services d'itinérance des Services sans fil de Bell ainsi que les produits tirés de la publicité de Bell Média ont continué de se ressentir défavorablement de la pandémie durant le trimestre à l'étude, quoique dans une mesure moindre qu'au T2 2020. Au fil de la baisse des cas de COVID-19 et de la progression des campagnes de vaccination, certaines mesures d'urgence ont été assouplies vers la fin du deuxième trimestre, ce qui a permis à de nombreuses entreprises de reprendre dans une certaine mesure leurs activités commerciales, voire de les accroître.



En raison des incertitudes entourant la gravité et la durée de la pandémie de COVID-19, et des éventuelles résurgences, ainsi que des diverses issues possibles, il est difficile pour le moment d'estimer l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur notre entreprise ou sur nos futurs résultats financiers, ainsi que sur les hypothèses connexes. Notre entreprise et nos résultats financiers pourraient continuer de subir une incidence négative considérable durant les périodes à venir, voire des répercussions encore plus défavorables. L'ampleur des conséquences continues de la pandémie de COVID-19 sur notre société dépendra de l'évolution de la situation, laquelle est difficile à prévoir, notamment en ce qui a trait à la prévalence de variants de la COVID-19 qui sont plus contagieux et susceptibles de poser des risques plus sérieux pour la santé, à la distribution en temps opportun de vaccins et de traitements efficaces, au développement éventuel et à la distribution de nouveaux vaccins ou traitements, à la période nécessaire pour atteindre l'immunité collective, de même qu'à d'éventuelles nouvelles informations concernant la gravité et la durée de la pandémie de COVID-19, notamment le nombre et la gravité des résurgences de cas de COVID-19, ainsi que les mesures requises pour juguler le coronavirus ou remédier à ses effets, entre autres choses. Veuillez consulter la section « Mise en garde concernant les déclarations prospectives » plus loin dans ce communiqué pour obtenir une description des principales hypothèses sur lesquelles repose l'orientation financière 2021 de BCE, ainsi que des principaux facteurs de risque connexes.

### **TÉLÉCONFÉRENCE À L'INTENTION DES ANALYSTES FINANCIERS**

BCE tiendra une téléconférence à l'intention des analystes financiers afin de traiter de ses résultats du T2 2021, le jeudi 5 août, à 8 h (heure de l'Est). Les journalistes sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement. Pour y assister, veuillez composer le numéro sans frais 1-800-806 5484 ou le 416-340-2217 et utilisez le code d'identification 2447561#. Une reprise sera disponible jusqu'à minuit le 5 septembre 2021 au 1-800-408-3053 ou au 905-694-9451 (composez le code d'identification 8741283#).

La conférence téléphonique fera également l'objet d'une webdiffusion en direct sur le site Web de BCE, à [Téléconférence sur les résultats de BCE pour le T2 2021](#).

### **NOTES**

L'information contenue dans le présent communiqué est non audité.

(1) Les termes *bénéfice net ajusté* et *BPA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette, la perte de valeur d'actifs et les activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC). Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et

peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières conformes aux normes IFRS les plus comparables. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

(en millions \$, sauf les montants par action)

	T2 2021		T2 2020	
	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	685	0,76	237	0,26
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	5	0,01	16	0,02
(Profits nets) pertes nettes lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	(73)	(0,09)	7	-
Pertes nettes (profits nets) sur placements	14	0,02	(11)	(0,01)
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	-	-	-	-
Perte de valeur d'actifs	120	0,13	328	0,36
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	-	-	(4)	-
Bénéfice net ajusté	751	0,83	573	0,63

(2) Les termes *BAlIA ajusté* et *marge du BAlIA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le BAlIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE. Le BAlIA ajusté des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 3, *Information sectorielle*, des états financiers consolidés du T2 2021 de BCE. Nous définissons la marge du BAlIA ajusté comme le BAlIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Nous utilisons le BAlIA ajusté et la marge du BAlIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités, puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAlIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises dans le secteur des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAlIA ajusté et la marge du BAlIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités. Le BAlIA ajusté est également un facteur dans la détermination de la rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants. Il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS directement comparable au BAlIA ajusté et à la marge du BAlIA ajusté. Pour remédier à cette situation, le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAlIA ajusté.

(en millions \$)

	T2 2021	T2 2020
Bénéfice net	734	294
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	7	22
Amortissement des immobilisations corporelles	905	869
Amortissement des immobilisations incorporelles	248	234
Charges financières		
Charges d'intérêts	268	280
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	5	11
Perte de valeur d'actifs	164	449
Autres (produits) charges	(91)	80
Impôt sur le résultat	236	96
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	-	(4)
BAIIA ajusté	2 476	2 331
<i>Produits d'exploitation de BCE</i>	<i>5 698</i>	<i>5 354</i>
Marge du BAIIA ajusté	43,5 %	43,5 %

(3) Le terme *flux de trésorerie disponibles* n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes sur actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer sa solidité financière et la performance de ses activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus comparable. Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

(en millions \$)

	T2 2021	T2 2020
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 499	2 652
Dépenses d'investissement	(1 207)	(900)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(31)	(33)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(15)	(12)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	2	11
Rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées (inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation)	-	(17)
Flux de trésorerie disponibles	1 248	1 611

(4) Nous utilisons la FMU, le taux de désabonnement, l'intensité du capital et les unités d'abonnement afin d'évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs de performance clés ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

(5) Les liquidités disponibles au 30 juin 2021 comprenaient 1 752 millions \$ sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, un montant de 400 millions \$ disponible aux termes de nos programmes de créances clients titrisées et un montant de 3,2 milliards \$ disponible aux termes de nos facilités de crédit bancaire engagées.

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant l'orientation financière de BCE (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), le dividende sur actions ordinaires annualisé et l'objectif de croissance du dividende de BCE pour 2021, nos plans en matière de déploiement du réseau et de dépenses d'investissement et les avantages qui devraient en découler, notamment notre programme de dépenses d'investissement accrues sur deux ans en vue d'accélérer le déploiement des réseaux Internet résidentiels sans fil 5G, de fibre optique et en milieu rural, la réalisation de certains objectifs ESG (y compris, sans s'y limiter, notre objectif de devenir un chef de file en matière de normes ESG et de demeurer un chef de file dans la construction d'un Canada diversifié, durable et connecté et nos cibles en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre), les effets possibles sur nos activités, notre situation financière, notre situation de trésorerie et nos résultats financiers de la pandémie de COVID-19, les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué décrivent nos attentes en date du 5 août 2021 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison. Nous envisageons à l'occasion des opérations potentielles comme des acquisitions, des cessions, des fusions, des regroupements d'entreprises, des investissements, des monétisations, des coentreprises ou d'autres transactions, qui pourraient être importantes. Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel de telles opérations ni d'éléments exceptionnels qui pourraient être annoncés ou survenir après le 5 août 2021. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers prévus ainsi que nos objectifs, priorités stratégiques et perspectives commerciales, et à mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

### **Hypothèses importantes**

Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse reposent sur un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie, au marché, à l'exploitation et à la finance formulées par BCE, notamment, sans s'y limiter, les hypothèses qui suivent.

### ***Hypothèses relatives à l'économie canadienne***

Nos déclarations prospectives reposent sur certaines hypothèses concernant l'économie canadienne, lesquelles sont pour leur part fondées sur d'importantes hypothèses concernant l'évolution de la pandémie de COVID-19, notamment le déroulement de la vaccination à l'échelle mondiale. On suppose notamment que l'immunité collective sera atteinte d'ici le troisième trimestre de 2021 au Canada, plus tard en 2021 aux États-Unis et dans d'autres économies avancées ainsi qu'en Chine, puis en 2022 dans les autres économies émergentes. Plus particulièrement, nous nous sommes appuyés sur les hypothèses suivantes :

- Une forte reprise de la croissance économique, l'économie se remettant des répercussions de la pandémie de COVID-19 et des restrictions connexes, hypothèse qui s'appuie sur la plus récente estimation de la Banque du Canada en ce qui concerne la croissance du produit intérieur brut canadien d'environ 6 % en moyenne pour 2021;
- une amélioration de la confiance des consommateurs alors que les campagnes de vaccination se poursuivent et que les restrictions s'assouplissent;
- une hausse des investissements des entreprises des secteurs autres que le secteur pétrolier et gazier, à mesure que la demande augmente et que la confiance des entreprises s'accroît;
- une progression de l'emploi en 2021, malgré les difficultés auxquelles sont toujours confrontés certains secteurs;
- une intensification du commerce électronique;

- des taux d'immigration qui demeureront faibles jusqu'à ce que les restrictions en matière de voyages internationaux et les autres restrictions liées à la santé soient levées;
- de faibles taux d'intérêt se maintenant à leur niveau actuel ou près de ce niveau dans un avenir rapproché;
- un dollar canadien qui devrait se maintenir à son niveau actuel ou près de ce niveau. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la vigueur du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des marchandises.

### ***Hypothèses relatives au marché canadien***

Nos déclarations prospectives reflètent également diverses hypothèses relatives au marché canadien. En particulier, nous avons formulé les hypothèses relatives au marché suivantes :

- L'intensité continue de la concurrence dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros des services sur fil et sans fil;
- une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil;
- un effritement du marché des services de connectivité pour les services voix et données, dans la foulée de la migration des clients d'affaires vers des solutions de télécommunications traditionnelles à plus faible prix ou des services par contournement offerts par des concurrents;
- bien que le marché publicitaire subisse toujours l'incidence défavorable du report ou de l'annulation de campagnes publicitaires dans plusieurs secteurs par suite du ralentissement économique durant la pandémie de COVID-19, nous nous attendons à une reprise graduelle en 2021;
- la diminution de la clientèle d'abonnés des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) provoquée par l'intensification de la concurrence découlant du lancement constant de plateformes de diffusion en continu de vidéo sur demande par abonnement et de l'expansion des agrégateurs de services par contournement.

### ***Hypothèses relatives au secteur sans fil de Bell***

Nos déclarations prospectives reposent également sur les hypothèses relatives aux activités d'exploitation internes suivantes en ce qui concerne notre secteur Services sans fil de Bell :

- Préserver notre part du marché des ajouts nets d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil pour les exploitants nationaux;
- dans le rapport de gestion annuel 2020 de BCE, nous faisons état de notre hypothèse relative à la croissance continue de notre clientèle des services prépayés. Du fait de la contraction des taux d'immigration et de la réduction des déplacements de clients en raison de la pandémie de COVID-19, nous prenons désormais pour hypothèse une croissance modérée seulement de notre clientèle des services prépayés en 2021;
- maintenir la priorité sur l'accroissement du nombre d'abonnés utilisant des téléphones mobiles, ainsi que l'introduction d'un plus grand nombre d'appareils 5G, 4G évolution à long terme (LTE) et LTE Advanced et de nouveaux services de données;
- poursuivre le déploiement du réseau sans fil 5G offrant une couverture qui rivalise avec celle des autres exploitants nationaux partout au Canada;
- dans le rapport de gestion annuel 2020 de BCE, nous faisons état de notre hypothèse relative à la diminution des dépenses relatives à l'acquisition d'abonnés et à la fidélisation de la clientèle grâce à l'adoption plus généralisée des programmes de financement des appareils. Du fait de la fermeture de magasins et des limites visant les heures d'ouverture au premier semestre de l'exercice, imputables aux restrictions imposées par les autorités gouvernementales en raison de la pandémie de COVID-19, et de l'intensification de la concurrence qui s'en est ensuivie comme l'attestent les offres accrocheuses de rabais sur

- le marché, nous prenons désormais pour hypothèse que les dépenses relatives à l'acquisition d'abonnés et à la fidélisation de la clientèle augmenteront en 2021;
- l'incidence défavorable sur la FMU combinée des abonnés utilisant des téléphones mobiles découlant de la diminution des produits tirés des services d'itinérance sortante attribuable aux restrictions en matière de voyages liées à la pandémie de COVID-19 et de la diminution des produits tirés des frais de dépassement de données imputable à la poursuite de l'adoption de plans de services de données illimitées;
- favoriser l'adoption plus généralisée des plans de services de données illimitées et des programmes de financement des appareils;
- l'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sans-fil.

### ***Hypothèses relatives à notre secteur des services sur fil de Bell***

Nos déclarations prospectives reposent aussi sur les hypothèses relatives aux activités d'exploitation internes suivantes en ce qui concerne notre secteur Services sur fil de Bell :

- La croissance continue du nombre d'abonnés des services Internet et de télé IP de détail;
- l'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet;
- la poursuite des lancements d'offres accrocheuses de forfaits de services résidentiels par nos concurrents dans la câblodistribution dans les zones où nous fournissons des services sur fil locaux;
- la migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes sur protocole Internet;
- les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- le maintien de l'intensité de la concurrence dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler les clients d'affaires;
- la mise à l'épreuve des catégories de produits qui génèrent habituellement des marges élevées par l'offre, en croissance au Canada, de services sur demande des grands fournisseurs mondiaux de solutions d'affaires pour la transmission de la voix et de données au moyen de services en nuage et par contournement;
- l'adoption accélérée par les abonnés des services par contournement entraînant la réduction des forfaits télé;
- la poursuite du déploiement du réseau de fibre permettant la connexion directe d'un plus grand nombre de foyers et d'entreprises dans la zone de couverture des services sur fil et de la technologie sans fil fixe jusqu'aux locaux de l'abonné dans les collectivités rurales;
- la consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui nécessitera un niveau d'investissements constants;
- la réalisation d'économies de coûts du fait de la réduction du nombre de postes de cadre, notamment à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, de la réduction des taux contractuels des fournisseurs, de l'efficacité opérationnelle découlant de l'expansion de la zone de couverture du réseau de fibre au moyen de connexions directes, des changements liés aux comportements des consommateurs et à l'innovation au chapitre des produits, de la nouvelle technologie pour centres d'appels permettant de fournir des fonctions libre-service ainsi que d'autres améliorations au chapitre de l'expérience en matière de service à la clientèle;
- l'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sur-fil.

### ***Hypothèses relatives à notre secteur Bell Média***

En outre, nos déclarations prospectives reposent sur les hypothèses relatives aux activités d'exploitation internes suivantes en ce qui concerne notre secteur Bell Média :

- Des produits des activités ordinaires totaux qui devraient refléter la reprise économique graduelle en 2021 ainsi que la croissance des produits tirés des frais d'abonnement et l'établissement de tarifs stratégiques pour les ventes de publicité. Les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur plusieurs secteurs de l'économie devraient toutefois continuer d'exercer une pression à la baisse sur les produits des activités ordinaires;
- la croissance continue des coûts du contenu média pour obtenir de la programmation de qualité, ainsi que le retour de la programmation sportive et de divertissement, même si, à court terme, les retards de production, les saisons sportives écourtées et d'éventuelles annulations causés par la pandémie de COVID-19 actuelle pourraient encore donner lieu à des économies;
- le soutien continu de Crave grâce à une offre de contenu élargie et à l'amélioration de l'expérience utilisateur;
- des investissements dans des émissions d'information pour Noovo et davantage de programmation originale en français pour mieux servir nos clients francophones en leur offrant un vaste éventail de contenu dans la langue de leur choix et sur leurs plateformes préférées;
- un système d'attribution de pointe amélioré par notre outil de gestion stratégique des audiences (SAM);
- la capacité d'acquérir et de produire avec succès des émissions à cotes d'écoute élevées et du contenu différencié;
- l'établissement et le maintien d'ententes stratégiques relativement à l'approvisionnement en contenu sur tous les écrans et toutes les plateformes;
- la poursuite de la monétisation des droits sur le contenu et des propriétés de Bell Média sur l'ensemble des plateformes;
- l'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans les médias.

### ***Hypothèses financières relatives à BCE***

Nos déclarations prospectives reposent également sur les hypothèses financières internes suivantes concernant BCE pour 2021 :

- Un coût total des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui devrait être d'environ 300 millions \$, selon un taux d'actualisation comptable estimatif de 2,6 %, qui se compose d'un coût estimatif des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi supérieur au BAIIA ajusté d'environ 275 millions \$ et de charges financières nettes estimatives au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inférieures au BAIIA ajusté d'environ 25 millions \$;
- une hausse de la dotation aux amortissements d'environ 200 millions \$ à 250 millions \$ comparativement à 2020;
- des charges et des paiements d'intérêts d'environ 1 050 millions \$ à 1 100 millions \$;
- un taux d'imposition effectif d'environ 27 %;
- des PNDPC d'environ 60 millions \$;
- des besoins de capitalisation des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi totalisant environ 350 millions \$ à 375 millions \$;
- des impôts en trésorerie d'environ 800 millions \$ à 900 millions \$;
- un nombre moyen d'actions ordinaires en circulation de BCE d'environ 905 millions;
- un dividende sur actions ordinaires annuel de 3,50 \$ par action.



Les hypothèses ci-dessus utilisées, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables par BCE en date du 5 août 2021, pourraient se révéler inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon importante des attentes exprimées dans le présent communiqué de presse.

### **Risques importants**

Les principaux facteurs de risque, en conséquence desquels nos hypothèses et nos estimations pourraient être inexactes et les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans nos déclarations prospectives, y compris notre orientation financière 2021, sont énumérés ci-après. Étant donné que la réalisation de nos déclarations prospectives, y compris notre capacité à atteindre nos résultats financiers cibles pour 2021, dépend essentiellement de la performance de notre entreprise qui, à son tour, est assujettie à de nombreux risques. Par conséquent, le lecteur est prié de noter que les risques qui suivent pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos déclarations prospectives. Ces risques comprennent, sans s'y limiter, ceux qui suivent : la pandémie de COVID-19 et les conséquences défavorables des mesures d'urgence déjà adoptées ou qui seront adoptées par suite de cette pandémie, ainsi que les autres pandémies ou épidémies et les autres risques liés à la santé; une conjoncture de marché économique ou financière défavorable, une baisse du niveau d'activité de détail et commerciale, et l'incidence défavorable qu'elle pourrait avoir sur la demande de nos produits et services et sur les prix de ceux-ci; l'intensité de l'activité de nos concurrents, y compris de concurrents nouveaux et émergents; le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent à l'accélération des perturbations et à la désintermédiation dans chacun de nos secteurs d'activité; l'évolution des habitudes en matière de visionnement et l'expansion des fournisseurs de télé par contournement et des autres fournisseurs de services ainsi que la fragmentation du marché de la publicité ou d'autres changements de ce marché; l'augmentation des coûts du contenu et les obstacles à notre capacité à acquérir ou à concevoir du contenu de premier plan; la prolifération du piratage de contenu; la hausse du taux de pénétration des téléphones intelligents au Canada et la baisse ou le ralentissement de l'immigration; les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités; l'incapacité à protéger nos actifs corporels et incorporels contre des événements comme des atteintes à la sécurité de l'information, des accès non autorisés, des incendies et des catastrophes naturelles; l'incapacité à transformer nos activités en vue de créer les conditions propices à une expérience véritablement centrée sur le client, tout en aplanissant notre structure de coûts; l'incapacité à continuer d'investir dans des fonctions de prochaine génération selon un plan rigoureux et stratégique; notre incapacité à créer une expérience client positive; la complexité de nos activités; l'incapacité à maintenir le fonctionnement de nos réseaux dans le contexte de l'augmentation importante de la demande relativement à la capacité; le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux; l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des systèmes de technologies de l'information (TI) très performants; l'incapacité à générer les avantages escomptés de nos restructurations d'entreprises, des remplacements et des mises à niveau de systèmes, des refontes de processus, des réductions de personnel, et de l'intégration des entreprises acquises; les événements qui pourraient toucher le fonctionnement de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations et notre capacité à les protéger, tester, maintenir, remplacer et mettre à niveau; les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télé par satellite; l'incapacité à attirer des employés possédant les compétences appropriées, à les fidéliser et à stimuler leur performance dans un environnement sûr; les

interruptions de travail et les pénuries de main-d'œuvre; et notre dépendance aux tiers fournisseurs, aux impartiteurs et aux consultants pour offrir de façon ininterrompue la gamme de produits et de services nécessaire pour exercer nos activités; l'échec de nos processus de sélection, de gouvernance et de surveillance des fournisseurs; le risque lié à la sécurité et à la fuite de données si les protocoles de contrôle de la sécurité qui concernent nos fournisseurs sont contournés; la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts de fabrication ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables; notre incapacité d'accéder à des sources de capital adéquates et de générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer nos dépenses d'investissement et assurer la croissance planifiée; l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE, ni que le dividende sur actions ordinaires sera majoré; l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché; la volatilité liée à l'obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi; des impôts nouvellement exigés ou plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux; l'incapacité à réduire les coûts, ainsi que toute augmentation imprévue de coûts; l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses; le règlement défavorable des litiges, en particulier des actions collectives; de nouvelles modifications ou des modifications défavorables aux lois applicables et l'incapacité d'agir en amont pour ce qui est du respect de nos obligations juridiques et réglementaires; l'incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes en constante évolution des parties prenantes et du gouvernement pour ce qui est des questions environnementales, et à y répondre adéquatement; et les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils et des équipements de communication sans fil.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Nous encourageons les investisseurs à lire également le rapport de gestion annuel de 2020 de BCE (inclus dans le rapport annuel 2020 de BCE) daté du 4 mars 2021, et le rapport de gestion du premier et du deuxième trimestre de 2021 daté du 28 avril 2021 et du 4 août 2021, respectivement, pour obtenir plus de détails au sujet de certains des facteurs de risque et hypothèses mentionnés et d'autres facteurs de risque et hypothèses, ces documents étant déposés par BCE auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles à [Sedar.com](http://Sedar.com)) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles à [SEC.gov](http://SEC.gov)). Ces documents sont également disponibles à [BCE.ca](http://BCE.ca).

### **À propos de BCE**

BCE est la plus grande entreprise de communications du Canada, fournissant des services large bande évolués sans fil, de télévision, Internet, de médias et de communications d'affaires de Bell. Pour en savoir plus, visitez [Bell.ca](http://Bell.ca) ou [BCE.ca](http://BCE.ca).

Grâce à [Mieux pour tous](http://Mieux.pour.tous), nous investissons pour créer un meilleur aujourd'hui et un avenir meilleur en appuyant la prospérité sociale et économique de nos communautés. Cela comprend l'initiative Bell Cause pour la cause, qui fait la promotion de la santé mentale au Canada grâce à des campagnes nationales de sensibilisation et de lutte contre la stigmatisation, notamment à l'aide de la Journée Bell Cause pour la cause, et le financement important par Bell d'initiatives d'accès aux soins communautaires, de recherche et de programmes en milieu de travail partout au pays. Pour en savoir plus, veuillez visiter le site [Bell.ca/Cause](http://Bell.ca/Cause).

**Questions des médias :**

Marie-Eve Francoeur

514 391-5263

[marie-eve.francoeur@bell.ca](mailto:marie-eve.francoeur@bell.ca)

**Questions des investisseurs :**

Thane Fotopoulos

514 870-4619

[thane.fotopoulos@bell.ca](mailto:thane.fotopoulos@bell.ca)